

100 % MEILLAC

L'info qui nous rassemble



Dans ce numéro :

- ◆ PORTE PAROLES : Mot du Maire
- ◆ MOULIN À PAROLES : La MAM, inaugurations
- ◆ LA PAROLE EST À VOUS : Les Barges Ô !, la paroisse
- ◆ PAROLES D'EXPERT : Portrait



Mot du Maire



L'année 2022 se termine, année difficile pour beaucoup d'entre nous avec les différentes crises, qu'elles soient sanitaires, climatiques ou géopolitiques. Nous ressentons les conséquences de ces faits avec des effets sur notre vie de tous les jours, une inflation importante avec des énergies toujours plus chères, des produits alimentaires qui suivent ce même chemin. Chaque jour qui passe, nous devons, comme vous devez le faire dans vos foyers, réfléchir à quelles économies nous pouvons réaliser, quels achats peuvent être reportés. La difficulté que nous avons, est que nous avons des dépenses contraintes que nous ne pouvons réduire et des recettes d'état toujours plus à la baisse. Une dotation globale de fonctionnement réévaluée à minima, des bases de taxes augmentées à 50 % de l'inflation (alors qu'elles devraient être intégralement indemnisées) sans oublier une taxe d'habitation supprimée et compensée sur les bases de 2017. Depuis la suppression de la taxe d'habitation et du fait de l'inflation, c'est près de 15% que nous avons perdus sur cette valeur. Comme vous le constatez, avec des recettes d'état en diminution et des dépenses en augmentation du fait de l'inflation, notre capacité d'investissement s'est fortement réduite, ce qui nous obligera à revoir notre plan pluriannuel d'investissement.

J'espère que cette période que nous vivons actuellement s'achèvera rapidement, que ces conflits d'un autre temps cessent, pour que nous puissions retrouver la sérénité et le vivre ensemble, indispensable à toute société.

Malgré tout, il y a des projets qui sont devenus réalité. La salle de sport est maintenant opérationnelle après la rénovation de toute la partie intérieure. Sols, éclairages, réorganisation ont fait partie de ces travaux.

L'espace culturel « Foyer rural » est également en service après une réhabilitation importante du bâtiment, avec l'agrandissement et sa modernisation. Les habitants et les associations de la commune disposeront d'un espace convivial pour leurs manifestations. Nous avons souhaité marier le passé avec l'avenir pour ce bâtiment, afin qu'il ne soit pas oublié dans la mémoire de nos aînés et résolument tourné vers l'avenir pour notre jeunesse.

Concernant la voirie, les travaux prévus pour cette année ont été réalisés, que ce soient nos routes en campagne ou dans l'agglomération. Les projets repoussés cette année du fait de la rénovation du réseau eau potable seront programmés en 2023.

Nous continuons les différentes opérations prévues dans le cimetière. Après la création de l'ossuaire, nous avons commencé la récupération des tombes abandonnées. Cette opération doit se dérouler sur 3 ans.

Concernant l'intercommunalité, après des années de réflexion, le pôle technique communautaire sera opérationnel en juin 2024. Situé rue des Docteurs Pelé, il accueillera les services voirie et bâtiments, ainsi que l'ensemble des archives communautaires. Il se sera écoulé 7 ans entre la demande et la réalisation, mais notre persévérance à défendre ce projet aura été payante. Mme Legault-Denisot et moi-même sommes investis dans le fonctionnement de la communauté des communes. Nous nous efforçons de défendre l'équilibre territorial pour que chaque commune, quelle que soit sa taille, ait son importance dans cet espace de mutualisation.

Je vous présente mes vœux les meilleurs pour cette année 2023, auxquels se joignent les adjoints, les membres du conseil municipal, du CCAS et les agents municipaux. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et joie dans ce monde tant chahuté.

Georges DUMAS, Maire de Meillac

SOMMAIRE

... PORTE PAROLES

- Mot du Maire Page 2
- Culture, Enfance/jeunesse Page 3
- Bâtiments communaux Page 4
- Voirie communale Page 5
- Finances Page 6
- Action sociale Page 7
- La vie associative meillacoise Page 7
- Communication Page 7
- Mot de l'opposition Page 8
- Mot de la majorité Page 9

... MOULIN À PAROLES

- Concours maisons fleuries 2022 .. Page 10
- Relais Petite Enfance au service des professionnels et des familles Page 10
- La MAM "Ze MAM'Use Bien" Page 11
- Médiathèque Page 12
- La bibliothèque Page 13
- Rénovation de l'ancien patronage en béguinage Page 13
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Objectif 2023 Page 14
- Pôle technique communautaire . Page 14
- Inaugurations Page 15
- La Gendarmerie vous informe Page 15

... LA PAROLE EST À VOUS

- AMAP Attitude Page 16
- Association Motos de Meillac Page 16
- Comité d'Animation de Meillac ... Page 16
- Les Anciens Combattants Page 17
- Broussaille Page 18
- Les Barges Ô ! Page 18
- Le Club de la bonne entente Page 18
- ACCA de Meillac Page 18
- Foyer rural Page 19
- Paroisse St Gilduin du Combournais Page 19
- Le Basket Club du Linon Page 19

... PAROLES D'EXPERT

- Les actualités du sage des bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne .. Page 20
- Déploiement de la fibre Page 21
- Portrait Page 22
- État Civil Page 23

Culture, Enfance/jeunesse



L'année 2022, a été riche et intense pour la commune qui a vu d'importants projets aboutir auxquels l'ensemble de l'équipe municipale a participé. Chaque adjoint ou conseiller municipal, œuvre à son niveau pour améliorer votre quotidien et votre cadre de vie. Les commissions Culture et Ecole se sont réunies régulièrement au cours de l'année pour faire avancer la réflexion et proposer des solutions.

CULTURE



Bienvenue à « LIBERTE »

A l'occasion de l'expo sauvage de Broussaille en juin dernier, la municipalité a souhaité affirmer son soutien aux artistes locaux qui ont été durement impactés par la crise sanitaire. Outre la subvention versée et le matériel prêté à l'association organisatrice, la Mairie a fait l'acquisition d'une

œuvre qui était, de son point de vue, à la fois symbolique de la devise de notre république mais aussi représentative de sa période de création, caractérisée par de nombreuses interdictions.

Surmontée de son papillon, « LIBERTE » a donc fait son entrée dans la salle du Conseil Municipal et a naturellement trouvé sa place aux côtés du portrait du Président de la république et de Marianne. Bien ancrée, sur son socle en bois habillé par un ancien ébéniste meillacois, l'œuvre de Laëticia Lavieville, sculptrice sur métal installée à Calorguen, veille à nous rappeler que même si elle nous semble acquise, beaucoup de nos contemporains en sont encore privés.



ÉCOLE



Du sport à la cantine

Nous vous en parlions dans notre précédent magazine, l'équipe municipale était à la recherche de solutions pour palier aux problèmes de violence qui augmentent à l'école, tant sur les temps scolaires que sur les temps périscolaires, entre enfants mais aussi envers les adultes.

La pause méridienne est une période particulièrement difficile à gérer car elle est propice au défoulement à un moment de la journée où tous les enfants sont regroupés dans la cour de l'école maternelle. C'est pourquoi, nous avons mis en place depuis la rentrée de la Toussaint, sur l'horaire de 13h à 13h45, l'intervention de Yaël ROBINAULT, jeune meillacois de 21ans, par ailleurs en service civique au club de foot du FCHBR, afin qu'il prenne en charge une douzaine d'enfants à l'extérieur de l'école.

Chaque jour, Yaël constitue un groupe mixte d'enfants des différentes classes et les emmènent sur l'espace ludique où ils investissent la pelouse. En cas de pluie, ils ont la possibilité de se mettre à l'abri dans la salle d'activité attenante à la garderie.

Selon un premier bilan de la période écoulée, les interventions se passent très bien, les enfants sont contents de voir Yaël arriver et participent volontiers aux animations proposées. La première semaine, certains enfants réclamaient de jouer au foot, mais Yaël propose 2 ou 3 jeux collectifs différents chaque jour, les enfants sont ouverts et y participent activement. Que ce soit « Le Béret », « La balle aux prisonniers » ou « L'horloge », ils s'impliquent avec envie.

Pour Yaël cette expérience est enrichissante, elle lui permet de varier les activités et d'intervenir auprès d'un public différent de celui du club de foot. La municipalité remercie le club de foot FCHBR pour le prêt de matériel (plots, coupelles, ballons...) laissé à disposition de Yaël pour ses interventions.

Je vous souhaite à tous une très belle année 2023.

Sarah LEGAULT-DENISOT
1^{re} Adjointe

Bâtiments communaux



RÉHABILITATION DE LA SALLE DES SPORTS

Enfin ! Après 9 mois d'attente, les travaux sont terminés. Début septembre, les associations sportives ont pu réintégrer les lieux pour le plus grand bonheur de tous...

AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DU BOURG

L'esquisse définitive a été présentée au comité consultatif. Sur cette base, le bureau d'études TECAM a estimé les travaux par phases afin d'étaler les dépenses sur plusieurs années. Nous démarrerons par l'aménagement de la rue de la Fontaine qui dessert nos écoles et l'aire de jeux. Aussi, en début d'année, nous missionnerons un maître d'œuvre pour l'élaboration du dossier de consultation des entreprises et le suivi des travaux de cette première phase de travaux.

RÉHABILITATION DU FOYER RURAL

Les travaux, comme la salle de sports, sont enfin terminés. Une inauguration a eu lieu le 17 décembre. Les Meillacoises et Meillacois disposent maintenant d'un équipement moderne, spacieux et lumineux pour organiser des rassemblements culturels et festifs. Il perpétue, par son architecture et sa conception, les valeurs humaines de nos aînés qui l'ont construit il y a plus de 50 ans...

Dans le cadre de la transition énergétique, nous installerons, en cours d'année, des panneaux solaires photovoltaïques sur la couverture du bâtiment qui l'alimenteront en électricité ainsi que l'école maternelle.

ACCESSIBILITÉ PMR DE LA MÉDIATHÈQUE

Les études sont plus complexes et plus longues que prévues... En effet, des espaces d'attente sécurisés (EAS) sont à étudier à proximité de l'élévateur afin de permettre aux personnes à mobilité réduite (PMR) d'attendre en sécurité l'arrivée des secours. Malgré tout, nous espérons une livraison des travaux pour le second semestre 2023.

STATION D'ÉPURATION

Notre station d'épuration traite les eaux usées des habitants du bourg et des Clérettes avant rejet dans le milieu naturel. Elle est composée de 3 bassins de lagunage qui doivent être curés. Les boues extraites seront évacuées et traitées par épandage ou compostage. Une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre qui nous accompagnera pour ces travaux est en cours. Les travaux sont prévus pour le printemps prochain.

Par ailleurs, nous avons lancé une consultation pour le choix d'un bureau d'études relative au diagnostic (Schéma Directeur d'Assainissement) de nos réseaux eaux usées et eaux pluviales, suivi de préconisations de travaux pour remédier aux anomalies et compléter par une étude de faisabilité de l'extension de notre station afin de prendre en compte l'évolution de notre future urbanisation.

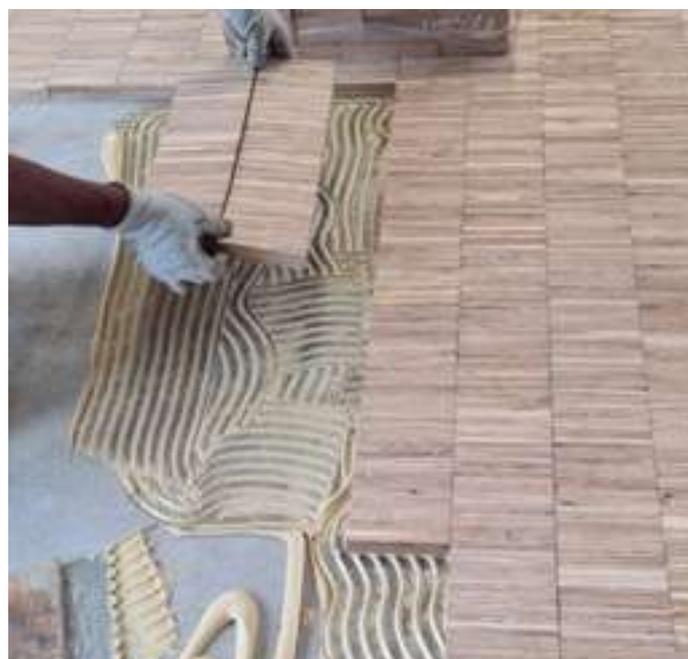
2022 fût une année bien remplie de travaux et d'études. 2023, le sera aussi mais dans une moindre mesure du fait de la réalisation de notre programme et de la conjoncture économique actuelle...

En attendant la nouvelle année, je vous souhaite, à toutes et tous de bonnes fêtes...

Bruno RAMBERT,
2^e Adjoint



Pose du parquet en chêne debout - novembre 2022



Voirie communale



Depuis le dernier bulletin où nous avons évoqué les projets retenus pour l'année 2022, concernant la rénovation de nos tapis routiers, les réalisations de ces travaux sont maintenant effectives. La route qui va du Bois de Julie au Bas Tertrais a été entièrement rénovée, avec un tapis en enrobé à chaud sur une distance de 1,350 km. Ces travaux

avaient été repoussés 2 années de suite du fait de la rénovation d'une canalisation d'eau structurante allant du Bas Tertrais au Pont au Mont. La borne de défense incendie, située au Tertrais, est également opérationnelle.

C'est également l'allée des Ajoncs et l'allée du Pré du Moulin, programmées en 2021, qui ont bénéficié de travaux. Devenues domaine public en 2020, nous avons souhaité effectuer les travaux de réfection des trottoirs et de la chaussée, travaux qui n'avaient pas été réalisés avant l'ouverture à la circulation lors de la rétrocession. Des tracés pour définir le stationnement viendront compléter cet ensemble. L'ensemble des habitants de ces lotissements disposent désormais d'un espace agréable, qu'il nous faudra légèrement végétaliser pour rompre cette minéralité.

Avec la commission voirie communale, nous allons préparer le budget et visiter les routes qui seront choisies pour leur

rénovation sur proposition de la Communauté des communes. En effet, les services qui entretiennent nos voies, connaissent parfaitement notre secteur, leurs recommandations nous sont particulièrement utiles. Nous tenons à les remercier pour leur travail et implication. Nous ferons une préférence pour les routes qui avaient été programmées et retardées.

Nous vous rappelons que pour la pose d'un busage d'entrée de champ ou de propriété, une demande obligatoire d'autorisation de pose doit être effectuée en mairie. Les longueurs de busage de 6 mètres pour une accessibilité à une maison et de 12 mètres pour les entrées de champ sont les dimensions minimum à respecter. La pose peut être effectuée par les services communautaires ou par une entreprise privée. L'entretien de ces busages est à la charge des propriétaires des parcelles desservies.

Nous avançons également sur le programme de curage et d'agrandissement de la station d'épuration. Nous avons retenu le bureau d'études pour nous accompagner dans ces travaux nécessaires pour l'avenir de notre commune, nous permettrons d'accueillir de nouveaux habitants par une capacité d'épuration plus importante.

Je vous adresse avec les membres de la commission, nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année 2023.

Maryline SAMSON,
3^e Adjointe



Finances



Gérard Lenorman chantait en 1974 dans les "les matins d'hiver" :

*Je me souviens de ces matins d'hiver
Dans la nuit sombre et glacée
Quand je marchais à côté de mon frère
Sur le chemin des écoliers
Quand nos membres, encore tout engourdis
De sommeil, grelottaient sous les assauts du vent
Nous nous battions à grands coups de boules de neige
En riant*

Cette année, nous allons probablement traverser cet hiver en grelottant non pas sous les assauts du vent, mais du fait de la crise énergétique qui touche le pays. En effet, le coût de l'électricité augmente pour la commune (les collectivités n'ont pas accès au tarif réglementé d'EDF) à l'instar des entreprises.

Ainsi, la facture d'électricité pour Meillac va faire un bond de + 336 % de 2021 à 2023 (facture prévisionnelle). Dans le détail, Meillac a payé 49 965 € d'électricité en 2021 (avec le foyer rural) et le SDE 35 (Syndicat Départemental d'Énergie 35 dont la commune est adhérente et présenté en bas d'article) indique une facture prévisionnelle 2023 de 167 807 € pour Meillac à consommation équivalente (cette prévision n'inclut pas le foyer rural qui est en travaux).

La mairie ne reste pas inactive devant cette situation. Elle a défini une ligne d'action pour faire face à cette augmentation des coûts de l'énergie. La liste de ces actions est la suivante :

- Appliquer les consignes gouvernementales (chauffage à 19° dans les bâtiments publics).
- Réduction des plages d'éclairage public. Cette action est déjà réalisée.
- Poursuite de la modernisation de l'éclairage public.
- Rénovation du système de chauffage de l'école maternelle (dalle chauffante au sol). Cette action ne pourra pas porter ses fruits sur l'hiver qui vient.

Il est à noter que les efforts sur l'éclairage public portent leurs fruits, car la part de ce dernier sur la prévision 2023 est de 10 428 €. Les plus gros postes étant l'école maternelle, la cantine 79 885 € et l'école primaire 42 637 €.

Il est évident que ce surcoût énergétique impactera le plan pluriannuel d'investissement tout d'abord en mobilisant les moyens financiers de la commune et en priorisant des investissements sur le mode de chauffage des bâtiments scolaires qui restent les plus gros postes de dépenses.

SDE 35 : Créé en 1964, le SDE 35 est un établissement public de coopération intercommunale chargé de l'organisation du service public de distribution de l'énergie électrique, dont les missions se sont étoffées au fil des ans pour répondre aux nombreux défis de la transition énergétique des territoires. Réunissant 333 communes d'Ille-et-Vilaine, dont Rennes Métropole, le SDE35 est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département. Il accompagne la commune notamment dans le renouvellement de l'éclairage public. Le rapport d'activité 2021 du SDE 35 est disponible en consultation à la mairie pour les personnes intéressées.

Tous les membres de la commission finances et moi-même vous souhaitent de passer de bonnes fêtes.

Yves AFCHAIN,
4^e Adjoint



Action sociale



Avec une année 2022 qui s'achève bientôt mais qui n'a pas été des plus facile, souhaitons que 2023 soit plus sereine pour tout le monde.

L'AGECLIC qui œuvre pour les communes de la Bretagne Romantique ainsi que pour la Communauté de Communes du pays de Dol, Baie du Mont Saint Michel.

Des actions collectives sont proposées sur le territoire comme :

- La prévention et accompagnement nutritionnel en janvier 2023 sur les communes de Québriac et Longaulnay l'inscription est obligatoire auprès de Marielle LE MER (Maison de la nutrition et du diabète) n° 02 99 41 83 78.
- Tournez méninges jusqu'en mars 2023 à la Chapelle aux Filtzméens, Pleugueneuc, ainsi que Plesder, l'inscription est également obligatoire auprès de Élodie BOUCHER (Clic Ageclic) n° 02 23 16 45 45. Ces ateliers sont ouverts à tous, gratuitement, sur simple inscription.

La programmation des ateliers pour 2023 sera faite d'ici la fin de l'année, et nous serons volontaire pour planifier différents évènements.

Le Copil de l'Action Sociale de la Bretagne Romantique travaille actuellement sur un Projet Social de Territoire qui prend forme et qui se dessine peu à peu avec différents organismes.

CCAS

Pour la première fois depuis le début de la mandature pour les membres du CCAS, il a été possible de faire le repas annuel que beaucoup d'entre vous attendaient dans une salle fraîchement rénovée. Il faut se rappeler que le 1^{er} repas du CCAS avait eu lieu dans cette salle, qui avait été mise à disposition par le foyer rural.

Nous vous évoquerons cette journée dans le prochain bulletin.

CIMETIÈRE

Au 2^e semestre 2015 la construction du columbarium a été réalisée, il se compose de 15 cases et 9 caves urne, un jardin du souvenir a également été créé. Depuis 2016 la mairie a engagé une procédure néanmoins nécessaire de reprise des concessions abandonnées qui demande plusieurs années, ensuite le fleurissement des abords a été réalisé. En complément de ce travail en 2019 la construction d'un ossuaire était nécessaire. La récupération des 93 tombes va permettre de retarder d'autant l'agrandissement du cimetière.

Tous les membres du CCAS ainsi que moi même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023.

Jacqueline REDOUTE,
5^e Adjointe

La vie associative meillacoise



Les Meillacois ont besoin de leurs associations et les associations ont besoin des Meillacois. L'année 2022 se termine et nous avons connu de très belles manifestations. Les bénévoles sont motivés pour repartir pour la nouvelle année. L'affluence du public reste et restera la priorité. Si nous voulons conserver une vie associative dynamique et conviviale, il faut que nous participions à toutes les animations qui nous seront proposées.

La rénovation des infrastructures municipales et l'entraide entre les associations nous permettront d'animer notre commune.

Je vous souhaite une belle et joyeuse année associative

Philippe GUILLARD,
Conseiller délégué aux associations et à l'animation

Communication



Les travaux de la salle de sport et du foyer rural s'achevant, la commission communication et le conseil municipal se sont réunis pour élaborer les règlements intérieurs, et les modalités de fonctionnement. Je ne vais pas les détailler ici, ils sont disponibles en mairie et reposent simplement sur les règles de bon sens, de vivre ensemble et de civisme.

Nous avons défini un ordre de priorité pour l'utilisation du foyer rural. Les manifestations de la mairie primeront, puis celles des associations de la commune, de l'école « la tribu arc en ciel » et enfin pour les particuliers résidant à la commune, la sous location étant interdite.

Le tarif de location comprend la participation aux charges de fonctionnement. Pour les enterrements civils, la mise à disposition est gratuite pour les habitants et résidents de la commune de Meillac.

L'utilisation de la salle de sport est réservée à l'école communale « la tribu arc en ciel » et aux associations sportives de la commune sous la responsabilité des encadrants.

Nous gageons que chacun aura à cœur de préserver ces espaces qui sont nos biens communs, qui ont représenté des investissements importants pour le budget de la commune, et un fort engagement de la part de vos élus.

La commission communication et moi-même vous souhaitons une excellente année 2023

Sylvain MENARD,
Conseiller délégué à la communication



Mot de l'opposition

Nous vous souhaitons beaucoup de joie en cette saison de Noël et nous vous présentons pour cette nouvelle année tous nos meilleurs vœux. Que cette année soit remplie de paix, de bonheur, de succès et de solidarité. Profitons de chaque instant pour construire et avancer.

Avec cet article nous venons vous faire part de nos souhaits concernant le devenir de notre Commune. Nous questionnons les projets engagés et nous essayons d'être force de proposition. Vous pouvez aussi nous retrouver sur notre page Facebook « Meillac-Avenir ».

À l'heure où vous lirez ces lignes les rénovations de la salle « Foyer rural » et de la salle de sports seront achevées. C'est toujours une satisfaction d'avoir une commune qui se modernise à travers la réhabilitation de ses bâtiments.

Il convient maintenant de s'interroger sur les aménagements proches de ces structures afin de sécuriser les déplacements des différents usagers et de rendre le plus efficient possible le stationnement.

Le bureau d'étude TECAM a proposé des documents nous permettant de bien visualiser les différents projets d'aménagement en centre bourg. Nous souhaitons que cette centralité soit bien identifiée avec le maintien d'un espace de convivialité.

De plus au-delà de l'aménagement du bourg, nous envisageons d'autres pistes de réflexion.

- Nous sommes favorables à la création d'un réel aménagement des circulations douces au sein de la commune. Des voies ou des chemins clairement identifiés pour permettre la promenade, la marche, le vélo permettraient de participer à l'amélioration de notre cadre de vie.

- Nous questionnons aussi la place de nos aînés au sein de notre vie communale. La création d'un espace de colocation pour personnes âgées nous engagerait vers plus de cohérence sociale.
- La pérennité d'un service médical et de soins nous semble une question importante. La réflexion pour encourager des installations futures nous semble d'actualité.
- Nous avons peu d'information concernant le projet de lotissement « les rives de Fersac ». Nous souhaitons que ce dernier soit de qualité, respectueux de l'environnement et bien inséré dans le paysage.

La conjoncture actuelle nous fait prendre conscience que la situation financière de notre commune est dépendante d'un contexte politique et social plus général. Dès lors des arbitrages devront être pris. En ce qui nous concerne, nous ne privilégierons pas l'augmentation des taux des taxes locales. Nous souhaitons des actions visant à limiter les dépenses énergétiques et l'empreinte carbone de notre commune. Nous mettons en avant une amélioration de la qualité de vie. Nous sommes soucieux d'un service public et d'un accueil scolaire et périscolaire de qualité.

Nous vous renouvelons nos vœux pour l'année 2023. Que cette année soit pour vous celle de la réussite, de l'espoir et du bonheur. Prenez soin de vous.

Sandrine BESNARD
Jean-Yves DRAGON
Michel PONCELET



Mot de la majorité

Chères meillacoises et chers meillacois, nous sommes heureux de vous retrouver pour ce nouveau numéro de 100% MEILLAC. Votre équipe d'agir pour Meillac est toujours à l'ouvrage pour vous apporter davantage d'installations, de mieux vivre, de bien-être. Malgré les difficultés engendrées par la crise économique nous continuons le travail afin de répondre à nos engagements pour la commune et ses habitants.

Nos gros chantiers du foyer rural et de la salle de sport sont maintenant achevés, ils auront monopolisé énormément d'énergie pour le maire et ses adjoints notamment, principalement l'adjoint aux bâtiments communaux. Ces investissements nécessaires pour le dynamisme de notre commune ont été menés comme toute notre politique depuis neuf ans dans le souci de la juste dépense. Nous espérons qu'ils sauront satisfaire à vos besoins, aux besoins de l'école, de nos associations. Ils ont été pensés pour les habitants de Meillac et avec les habitants de Meillac au travers des comités consultatifs. Grâce à tous les acteurs nous bénéficions désormais d'installations de qualité.

Nous exprimons notre profonde préoccupation concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population. Les collectivités locales doivent faire face à une situation sans précédent. L'inflation, estimée à presque 6% pour 2022-2023 va considérablement augmenter nos dépenses de fonctionnement. Les coûts de l'énergie, de l'alimentation, des matériaux compromettent gravement l'équilibre de nos budgets et nos capacités d'investissement. Depuis 2014 les dotations de l'état aux communes baissent inexorablement. A l'instar de Meillac les comptes de la majorité des communes sont sains et contribuent à limiter les déficits publics et de ce fait n'ont pas à subir les manquements de l'état. C'est pourquoi nous décidons de soutenir la motion de l'association des maires de France à l'exécutif qui est :

- D'indexer la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement allouée par l'état et gelée depuis 2017) sur l'inflation
- De maintenir l'indexation des bases fiscales sur l'indice des prix à la consommation harmonisé
- De renoncer à la suppression de la CVAE
- De renoncer à tout dispositif punitif d'encadrement de l'action sociale
- De rénover les procédures d'attribution des subventions telles que la DETR ou la DSIL
- Créer un bouclier énergétique d'urgence plafonnant les prix d'achat de l'électricité
- Permettre aux collectivités de sortir sans pénalité financière des nouveaux contrats de fourniture d'énergie lorsqu'elles ont dû signer à des conditions tarifaires défavorables
- Donner aux collectivités qui le souhaitent la possibilité de revenir aux tarifs règlementés, tels qu'avant l'ouverture à la concurrence

Un nouveau projet de production d'énergie verte nous a été présenté par la société QUENEA. Cette entreprise bretonne, engagée et implantée sur notre territoire nous donne de forts gages de sérieux. Nous souhaitons travailler avec attention leurs propositions qui sont diverses, éoliennes, champs photovoltaïques. Ils ont étudié les terrains et connaissent les contraintes écologiques. Leurs projets comprennent les études, la construction, l'exploitation et, très important, le démantèlement. Pour ce dernier, et c'est la loi qui l'impose, les fonds nécessaires sont bloqués en tout début de projet afin de ne laisser aucune trace après exploitation.

Enfin, toute l'équipe d'Agir pour Meillac, vous souhaite une excellente année 2023. Qu'elle vous apporte tous les bonheurs dont on puisse rêver. Nous souhaitons la réussite pour les activités associatives, de l'activité pour les commerçants et artisans, et une année fertile aux agriculteurs. Que 2023 vous soit belle !

Concours maisons fleuries 2022

Le 22 octobre s'est déroulé la remise des prix du concours des maisons fleuries.

Un jury composé d'élus et d'habitants s'est déplacé début juillet pour découvrir toutes les réalisations et compositions fleuries. Ce jury a été surpris par la qualité des fleurissements, que ce soit pour les jardins, maisons ou fermes. Leur plus grande difficulté a été de départager les participants. Tous sont repartis avec un bon d'achat et une azalée pour enrichir leur environnement personnel.

Nous tenons à les remercier de leur participation et comptons sur de nouveaux participants l'année prochaine.



Relais Petite Enfance au service des professionnels et des familles

Auparavant appelé le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM), le Relais Petite Enfance (RPE) de la Bretagne romantique accompagne les professionnels de l'accueil individuel du jeune enfant et les parents dans leurs démarches. L'activité de ce service est encadrée par la CAF qui a récemment fait évoluer ses missions et son nom, mais conserve ces deux publics !

Le Relais Petite Enfance aux côtés des familles

Nous attendons un enfant et nous cherchons un mode de garde pour lui ?



Le Relais vous reçoit sur rendez-vous ou par téléphone pour vous présenter l'offre d'accueil présente sur le territoire et vous accompagner dans votre recherche.

Quelle est la solution de garde la plus avantageuse ?

Chaque situation familiale est différente, les animatrices du Relais vous présentent les modes de calcul liés à l'emploi d'un assistant maternel, d'un garde à domicile etc.

J'emploie un professionnel de l'accueil individuel, mais je ne sais pas comment faire son contrat et son bulletin de paie ?

Le Relais vous oriente vers les sites officiels qui disposent de modèles de documents et vous explique les démarches à effectuer en tant qu'employeur.

Le Relais Petite Enfance accompagne les professionnels

Les ateliers d'éveil mis en place sur l'ensemble du territoire seront aujourd'hui dédiés uniquement aux assistants maternels et garde à domicile, cela afin de favoriser les échanges entre professionnels.

Cet accompagnement se traduit également par des informations régulières sur les évolutions législatives et administratives du métier et des partages de pratiques sur l'enfant et son développement. L'objectif est aussi de rendre attractif le métier pour développer une offre d'accueil adaptée aux familles du territoire.

N'hésitez pas à contacter le Relais au 02 99 45 20 12 / rpe@bretagneromantique.fr ou à les rencontrer sur RDV au siège communautaire à la Chapelle aux Filtzméens.

La MAM "Ze MAM'Use Bien"

Qu'est-ce qu'une MAM ?

Les maisons d'assistantes maternelles (Mam) offrent la possibilité aux assistantes maternelles d'exercer dans un local hors de leur domicile et de s'y regrouper.

Les Mam représentent une modalité d'exercice du métier d'assistante maternelle attractive pour les professionnelles (travail en équipe, lutte contre l'isolement, séparation entre vie familiale et vie professionnelle) mais également un mode d'accueil apprécié des parents (prise en charge individualisée de leur enfant dans un cadre collectif).

Projet

Après seulement quelques rencontres lors de promenades avec les enfants qu'elles gardaient mutuellement, ces 3 assistantes maternelles de la commune de Meillac ont décidé en novembre 2019 de créer une association afin d'ouvrir une Mam. Elles se sont rapidement lancées à la recherche d'un logement locatif, et après quelques visites de biens, le projet a vu le jour en décembre 2020 dans une maison neuve totalement pensée par le propriétaire pour ce projet.

Avant l'ouverture, elles ont dû faire une formation de 2 jours afin de pouvoir travailler dans la Mam. Elles ont pu aménager et décorer avec goût cette maison grâce à une cagnotte Litchee, une vente de crayon et leurs fonds personnels.



Mais qui sont -elles ?

- Mélanie (35 ans), Présidente – Meillacoise depuis 5 ans, 2 enfants, assistante maternelle depuis 2017, a été auxiliaire puéricultrice en crèche à la ville de Rennes.
- Pascale (59 ans), Secrétaire – Meillacoise depuis 15 ans, 2 enfants, 20 ans d'expérience, a travaillé auparavant en tant qu'E.V.S à Tinténiac et agent de service en Collège et Lycée.
- Corinne (50 ans), Trésorière – Meillacoise depuis 18 ans, 3 enfants, 15 ans d'expérience, a travaillé dans la charcuterie/traiteur et en usine.

Pascale, Corinne et Mélanie accueillent 12 enfants en simultané, elles ont toutes les 3, un agrément pour 4 enfants (renouvelable tous les 5 ans). Les repas sont faits sur place par elles-mêmes, mais laissent tout de même le choix aux parents jusqu'à un an de l'enfant.

28 enfants âgés de 3 mois jusqu'à leur première rentrée en école maternelle ont déjà été accueillis depuis l'ouverture de la MAM.

Elles participent aux ateliers RPE (Relais Petite Enfance) de la Chapelle aux Filtzméens, les lundis à Meillac dans la salle de motricité et certains mercredis à la bibliothèque.

Toutes les 3, s'investissent dans leur travail afin d'accueillir au mieux et dans de bonnes conditions les enfants.

Vous pouvez les suivre sur leur page Facebook @MAM "Ze MAM'Use Bien ou pour plus d'informations au 09 87 70 62 75 ou par mail : zemamusebien@hotmail.com

Médiathèque

Nouveautés :

A la bibliothèque de Meillac, nous avons maintenant beaucoup de séries de mangas pour les jeunes, et un bon choix de bandes dessinées pour les adultes. Entre autres !

En ce moment :

Un prix bandes dessinées, BRRR !, a lieu jusqu'à fin février dans les différentes bibliothèques du réseau de la Bretagne Romantique. 13 bandes dessinées ont été sélectionnées. A vous de les lire et de voter pour vos 3 préférées. Remise des prix le vendredi 24 mars au Grand Clos à Saint-Domineuc. Plusieurs animations et expositions sont proposées gratuitement, sur inscription, dans les bibliothèques (financées par la communauté de communes)

Une sélection de 6 romans adultes proposée dans le cadre du prix Bonnemain. Lisez-les, votez pour vos préférés.

PARTICIPER au prix BD

La sélection proposée est accessible à partir de 15 ans.

- 1 J'emprunte :** pendant 15 jours maximum, non renouvelable et un seul à la fois (pour que tout le monde en profite !)
- 2 Je lis :** au minimum 7 titres sur les 13 proposés (mais plus c'est mieux !)
- 3 Je décide :** d'attribuer des points à mes titres préférés
- 4 Je vote :** en remplissant la partie ci-dessous ou en flashant le QR Code ci-contre



Sélection complète du prix Brrr ! disponible sur www.bibliotheques.bretagneromantique.fr

BRRR !
Prix BD ados-adultes
OCTOBRE 2022 - MARS 2023

Bretagne Romantique
Réseau des bibliothèques

bibliotheques.bretagneromantique.fr

Contact et informations : bibliotheques@bretagneromantique.fr

La bibliothèque, comment ça marche ?

L'adhésion est gratuite jusqu'à 18 ans.

Même sans être inscrit vous pouvez venir lire dans la bibliothèque, participer à une animation, voir une exposition.

Tout au long de l'année, de nombreux temps de jeux de société, en partenariat avec Au Bois des Ludes, sont proposés, pour tous les âges. Vous pouvez également participer aux activités bricolage pour les enfants. Ou venir voir une exposition.

Vous pourrez retrouver toutes les actualités de la bibliothèque de Meillac (horaires d'ouverture, animations, ressources numériques gratuites pour les adhérents – musique, livres en ligne, formations..) sur le portail du réseau des bibliothèques de la Bretagne Romantique : <https://bibliotheques.bretagneromantique.fr/>

Pour les adhérents, vous pourrez y réserver des documents parmi 80 000 livres, magazines, cd, films, des différentes bibliothèques du réseau de la Bretagne Romantique...

Et si vous souhaitez intégrer l'équipe, pour assurer des permanences, (nous vous formerons) ou participer à des animations, vous êtes les bienvenus ! N'hésitez pas à nous contacter par mail, ou à passer lors d'une permanence d'ouverture.

Horaires d'ouverture :

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 10h à 12h30 et de 17h à 18h30, le vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h15

Horaires de vacances : le mercredi de 10h à 12h30 et le samedi de 10h à 12h15

Médiathèque de Meillac

20 Rue Mlle de Vautenet 35270 Meillac

Tél. : 02 99 73 00 82

mediatheque.meillac@gmail.com

Rénovation de l'ancien patronage en béguinage

L'ancien patronage situé rue Mlle du Vautenet va faire peau neuve ! L'ensemble des bâtiments, qui accueillait il y a plus de 150 ans l'école catholique de la commune, sera intégralement rénové pour accueillir une douzaine de logements en habitat partagé.

Les logements s'adresseront préférentiellement à des seniors, seuls ou en couple, désireux de vivre dans un lieu où ils pourront concilier vie en autonomie et moments de partage avec leurs voisins, le tout dans un cadre sécurisant. Une variété de logements indépendants sera proposée, allant du plain-pied (adapté aux personnes à mobilité réduite) au duplex. Les différents étages du bâtiment seront desservis par un ascenseur et une coursive.

Qu'est-ce que le béguinage ?

De nos jours, le terme désigne un ensemble de logements indépendants permettant un mode de vie collectif. Il met en avant des valeurs de proximité et de solidarité entre ses habitants.

La vie collective s'organisera autour d'espaces partagés : salle à manger polyvalente équipée d'une cuisine et de deux salons. A l'extérieur, la priorité est donnée aux espaces verts. Les résidents pourront déambuler dans un jardin sensoriel, faire leur potager, se détendre sur la terrasse, ou encore entretenir les massifs de plantes grimpantes.

Afin d'animer le projet de vie collective et d'accompagner les habitants, une personne coordinatrice viendra régulièrement rendre visite aux locataires de la résidence.

Les travaux de rénovation pourraient démarrer courant 2023 et se terminer fin 2024.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Objectif 2023

Depuis son lancement en 2018, l'élaboration du PLUi a franchi plusieurs étapes visant à répondre à différentes questions :

- Quel territoire aujourd'hui ?

Le diagnostic du territoire et la présentation de l'état initial de l'environnement ont permis de déterminer les enjeux du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ;

- Quel territoire demain ?

Le PADD, à nouveau débattu en novembre 2022, vise à répondre à cette question en définissant les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;

- Quelles règles appliquer sur le territoire pour mettre en œuvre le projet ?

C'est l'objectif du règlement littéral et graphique d'y répondre, accompagné des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) dont l'écriture est en cours.

Prochaine étape ?

L'arrêt du projet de PLUi qui sera soumis à enquête publique à la rentrée 2023 pour une approbation du document de planification fin 2023.

+ d'infos :

<https://urbanisme.bretagneromantique.fr/urbanisme@bretagneromantique.fr>

Pôle technique communautaire

Depuis de nombreuses années, nous évoquons la construction du pôle technique communautaire sur la commune de Meillac. En 2016, nous avons proposé un terrain à la communauté des communes Bretagne Romantique pour y installer ce pôle, celui situé à Saint Domineuc n'étant plus adapté aux conditions de travail et aux normes actuelles. Les aléas de ce projet ont été importants mais la persévérance de vos élus communautaires a fini par être convaincante.

Un comité de pilotage s'est mis en place avec la présence de M. Joël LEBESCO, vice-président en charge des bâtiments communautaires, M. Georges DUMAS, vice-président en charge de la voirie communautaire, de Yoann TARDIVEL,

Directeur des services techniques et des agents de la communauté des communes.

Après le choix de l'architecte, les premières esquisses ont été présentées. Ce bâtiment comprendra un local pour les archives, un espace pour les agents bâtiments et un espace pour les agents voirie avec vestiaire commun. Des ombrières photovoltaïques d'une surface de 1000 m2 serviront d'abri aux matériels roulants.

Les travaux de construction de ce bâtiment commenceront au milieu de l'année 2023 pour se terminer en juin 2024. Les agents de la communauté disposeront d'un espace fonctionnel et agréable pour exercer leurs missions.



Inaugurations

Les travaux engagés voilà presque 2 ans sur la rénovation de la salle de sport et la réhabilitation du Foyer Rural se sont achevés en cette fin d'année 2022.

Lors de sa création, le CCAS avait été accueilli pour son premier repas dans la salle du foyer rural. Comme un clin d'œil à l'histoire, nous avons souhaité faire découvrir le nouvel espace culturel avant même son inauguration, à nos aînés à l'occasion de leur repas annuel qui s'est déroulé le 10 décembre dernier. A la satisfaction de tous, ils ont découvert une salle lumineuse et agrandie de près d'un tiers de sa surface initiale.

L'inauguration officielle n'a eu lieu que la semaine suivante, le 17 décembre, où durant toute la journée, les habitants ont pu visiter les nouveaux bâtiments. La salle de sport a été inaugurée à 10h30 lors de la cérémonie durant laquelle une plaque commémorative en l'honneur de l'ancien Maire, René LECOINTE à l'initiative de la construction de la salle, a été posée. Accompagnée de la Groove compagnie, les officiels et habitants venus participer ont pu déambuler jusqu'à l'espace culturel, sur une musique aux sonorités traditionnelles vitaminées.

En fin de matinée, le nouvel espace culturel Le foyer rural a été investi par de nombreux meillacois venus écouter les discours des principaux financeurs du projet, salué par tous et profiter du vin d'honneur qui leur a été offert. En milieu d'après-midi, la place a été laissée aux enfants de l'école élémentaire, qui

ont présenté des chants en lien avec leur projet pédagogique sur les énergies renouvelables. Les plus grands, accompagnés par des élèves de l'école de musique du SIM ont présentés des danses bretonnes.

La soirée s'est clôturée par un grand bal populaire animé par l'orchestre de variété Best Of qui a fait danser les meillacois venus nombreux jusqu'au bout de la nuit.



La Gendarmerie vous informe

Usage frauduleux de la carte bancaire



Comment faire ?

Dès lors que vous êtes victime d'un usage frauduleux de votre carte bancaire, vous devez prioritairement faire opposition au moyen de paiement, puis ensuite faire un signalement sur la plate-forme en ligne sur service-public.fr puis saisir « percev@l » ou « fraude bancaire ».

Les victimes remplissent simplement le formulaire. Une fois renseigné des éléments utiles, Percev@l transmet un récépissé. La victime adresse ce dernier à sa banque en appui de sa demande de

remboursement. Il n'est plus utile d'aller déposer plainte à la Gendarmerie.

Qu'est ce PERCEV@L ?

Il s'agit d'une plateforme qui permet de simplifier les démarches de l'utilisateur et améliorer les rapprochements judiciaires dans le cadre de l'usage frauduleux de la carte bancaire. Ce sont des gendarmes et policiers qui traitent les renseignements recueillis. Ils effectuent des rapprochements par rapport aux faits, aux lieux de commande, aux lieux de livraison, aux commerces victimes, etc.

Fêtes de fin d'année

La période de fin d'année est propice au cambriolage. Par conséquent il faut être vigilant, fermez à clef votre logement même si vous vous trouvez à l'intérieur. Ne pas laisser à la vue des objets pouvant être convoités.

Si vous partez en vacances, n'en faites



pas état sur les réseaux sociaux, dans la mesure du possible, informez une personne de confiance qui pourra vous aviser si un problème survient. N'hésitez pas à signaler à la brigade de Gendarmerie votre départ dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV). Il en est de même pour les entreprises et les commerces. Le dispositif se nomme OTE.

La Communauté de brigades de COMBOURG

LES NUMÉROS UTILES :

Numéro d'urgence : 112

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Carte de crédit perdue ou volée :

0 892 705 705

Pompiers : 18

Opposition chéquier :

0 892 683 208



AMAP Attitude

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne



L'association d'adhérents « consomm'acteurs » AMAP Attitude, proche de chez vous, propose chaque semaine des paniers de **légumes biologiques**.

Son objectif est une action de **proximité** qui permet aux consommateurs de la commune de s'approvisionner en **légumes frais, bios, de saison**, de manière **hebdomadaire ou par quinzaine** ; cette organisation permet de soutenir un petit paysan du territoire, de livrer des paniers sans intermédiaire et sans emballage le tout dans un souci de qualité alimentaire et environnementale.

Par le biais d'un contrat il vous est fourni des légumes, mais aussi en complément des œufs, ainsi que des fraises en auto cueillette; cette offre est exclusivement réservée aux adhérents.

Pour nous rejoindre, adhérez à l'association et engagez-vous sur une période de 6 mois ou 1 an pour 1 panier hebdo ou 1 panier quinzaine.

Depuis quelques mois, des paysans boulangers du Fournil de Pierre (situés à 2 kms de la ferme) sont devenus partenaires de l'AMAP et permettent à ceux qui le souhaitent d'avoir avec leur panier de légumes, du pain frais bio.

Aujourd'hui plus de 110 adhérents ont rejoint l'AMAP Attitude ; il est possible de venir nous voir et se renseigner durant les jours de distribution, en nous rencontrant le mercredi matin sur l'exploitation (en prévenant par téléphone), ou en prenant contact avec Sylvain Marmignon le maraîcher partenaire de notre association.

Distribution des paniers de **18h30/19h30** sur les communes de :
ST DOMINEUC – Espace Le Grand Clos le **Lundi**
MINIAC MORVAN - Espace Bel Air le **Mercredi**
MEILLAC - Jardins partagés, route de Tressé le **Jeudi**

Contacts : Sylvain Marmignon, Le Haut de la Lande - 35270 - BONNEMAIN, tel : 06 82 80 67 97

Mieux connaître l'association : amap.attitude@yahoo.fr,
Amap.attitude.over-blog.com

Association Motos de Meillac



Nous venons de fêter notre premier anniversaire lors de notre assemblée générale courant novembre. Fort de nos 42 membres, nous proposons à celles et ceux qui pratiquent le 2roues motorisé de plus de 125 cm3 sur la commune de nous rejoindre pour nos balades

et manifestations. Si tu veux nous rejoindre : asso.meillac.motos@gmail.com. Ride safe



Comité d'Animation de Meillac

Nous venons de connaître sur les deux dernières années des difficultés à organiser convenablement nos manifestations. L'ensemble du bureau se sent motivé pour poursuivre l'aventure pour l'année prochaine si des nouveaux membres intègrent l'équipe. Nous vous donnons rendez vous le dimanche 5 février 2023 pour notre assemblée générale. L'avenir du Comité d'Animation de Meillac sera discuté. Nous vous souhaitons une très belle année 2023.



Les Anciens Combattants

Section CATM - OPEX- Veuves et Citoyens de la paix



A L'HONNEUR

Le 8 juin 2022, le CATM de Meillac était à l'honneur, sur la commune de Dinan, par la présence de notre adhérent l'Amiral Pierre-Xavier COLLINET en tant que président d'honneur pour la journée d'hommage nationale aux morts pour la France en Indochine et qu'il honorait par la lecture de l'éloge aux Morts pour la France des campagnes d'Indochine. Le major Pierre Flament, commandeur de la légion d'honneur, l'un des derniers anciens combattants d'Indochine, était également présent. L'après-midi, il animait une rencontre, L'Indochine se raconte, à la bibliothèque municipale de Dinan. Merci à l'amiral Collinet d'avoir permis au président du CATM de Meillac de participer à cette très belle cérémonie de souvenir.



Mairie au bar le Saloon, suivi d'un repas au restaurant de la Drolonerie.

Les anciens combattants de Meillac se sont réunis à l'extérieur du restaurant pour une photo souvenir et clôturer cette belle journée de commémoration.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée sous un soleil radieux sur la place du monument aux morts de Meillac en présence de nos portes drapeaux meillacois, du porte-drapeaux des médaillés militaires de Combourg (ADC Courmont Gaston) et de Monsieur le Maire.

Nous avons eu le plaisir d'avoir parmi nous la présence de la Commandante Amélie Rouxel de la base aérienne de Tours ainsi que l'Adjudant-chef Frédéric Briant de la Gendarmerie de Combourg que je remercie de leur présence.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la

A l'approche des fêtes de fin d'année, je souhaite adresser aux anciens combattants, veuves, citoyens de la paix mais aussi à tous les Meillacois et Meillacoises de très belles fêtes de fin d'année et vous adresse d'ores et déjà tous mes vœux de bonheur et de réussite mais surtout de bonne santé à toutes et à tous.

Portez-vous bien et prenez soin de vous.

Amicalement,

David Gault, Président du CATM de Meillac



Broussaille

Les 25 et 26 juin 2022 sont deux journées que nombreux d'entre-nous ont marquées d'une pierre blanche. Broussaille était née. Des artistes dans un bois, un temps bienveillant et de nombreux visiteurs enchantés. On peut résumer ainsi cette première édition qui forcément en appelle une autre. Alors pourquoi pas. En juin 2024 car le travail que cela implique est important et deux ans de préparation ne sont pas de trop.



Les idées ne manquent pas et pour les mettre en œuvre les bonnes volontés seront les bienvenues.

Contact : expobroussaille@gmail.com

Les Barges Ô !



Après une belle année 2022, nous avons déjà des idées plein la tête pour 2023.

De belles surprises vous attendent ! Vous nous l'aviez demandé, c'est

chose faite, les Barges Olympiades seront bien renouvelées et ce sera, les samedi 10 juin 2023 et dimanche 11 juin dans un lieu

encore tenu secret en Bretagne Romantique.

De plus, nous vous concoctons 2 nouvelles manifestations : 1^{er} rendez-vous, le dimanche 8 avril à l'étang du Bourg de Meillac, 2^e rendez-vous, le samedi 3 décembre (lieu en cours).

2023 sera l'année de l'éblouissement assuré !

Toute l'équipe des Barges Ô! vous donne rendez-vous le 7 janvier 2023 à 18h à la médiathèque pour son assemblée générale et vous souhaite une très belle année 2023, qu'elle soit signe de réussite dans tous vos projets Barges Ô!

Bargement vôtre!

Le Club de la bonne entente

Nous allons commencer par avoir une pensée pour Monsieur SEIGNOUX Eugène qui nous a malheureusement quitté.

Nous n'oublions pas non plus ceux qui sont au foyer logement de COMBOURG, notre présidente honoraire, Mme PIGEARD Annick ainsi que Mme GOURDRE Jeanine et Madame HARAND Madeleine.

Après un an de travaux dans la salle de sport, nous avons retrouvé un lieu plus accueillant pour y passer nos jeudis après-midi. La belote, jeux de palets et bien d'autres animations nous permettent de passer des moments agréables avec café ou chocolat chaud et madeleines. Nous remercions la municipalité pour ce bel endroit mis à notre disposition. Nous vous y attendons nombreux ou le bon accueil vous sera réservé. Lors de notre dernier repas, nous étions 35 adhérents à déguster une excellente tête de veau, servie au restaurant « pierrot et Mado » à la Drolonnerie, mais également le repas de Noël le 15 décembre dernier.



Nous comptons sur vous pour venir à notre rencontre.

Nous vous présentons nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année 2023, espérant qu'elle soit pour vous une année de bonheur et de réussite.

**La Présidente
M.A Roncier.**

ACCA

C'est dans un contexte difficile que la saison 2022/203 a débuté. La grippe aviaire et la sécheresse ont modifié l'approvisionnement du petit gibier ainsi que son comportement sur le terrain.

Le grand gibier reste à niveau constant avec au 30 novembre, 8 chevreuils et 17 sangliers prélevés.

Nous avons retenu la date du 1^{er} juillet 2023 pour le concours de palets et vous attendons nombreux au Cabanou.

Le bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau.

Foyer rural

A l'aube de cette nouvelle année, l'ensemble du conseil d'administration vous souhaite une année pleine de projets et surtout la meilleure santé possible.

Ayons une pensée pour les personnes qui nous ont quitté et pour celles qui ont rencontré des soucis de santé.

En 2022 nous avons organisé 6 manifestations dans différentes salles des fêtes, qui se sont très bien déroulées.

Pour la première fois nous avons entrepris un voyage de 2 jours à PARIS.

Nous avons partagé un séjour amical et culturel inoubliable dans une superbe ambiance, ainsi que le voyage d'une journée à VANNES.

Pour l'année 2023 nous souhaitons poursuivre, comme d'habitude nos rencontres conviviales avec des manifestations



enrichissantes et réjouissantes.

La première manifestation commencera par un FEST-NOZ le samedi 4 février 2023 dans la nouvelle salle de Meillac.

Nous comptons refaire un autre voyage de 2 jours, le lieu et la date vous seront communiqués par courrier pour les adhérents, ainsi que le programme de 2023.

La publicité sera faite sur le journal Ouest France et Panneau Pocket ou par des affiches.

Au plaisir de partager nos retrouvailles.

Pour l'Association, contact: 06 22 69 30 36

Paroisse St Gilduin du Combournais

Aujourd'hui notre église a retrouvé son assemblée d'avant le COVID. La vie paroissiale a repris son cheminement et s'est remise en marche.

Sous un temps clément, nous avons vécu une joyeuse fête de la Grotte le dimanche 19 septembre 2021 avec une belle participation. C'est lors de cette messe que nous avons dit au revoir au père Pascal et accueilli Gallican, prêtre Rwandais.

La catéchèse a repris. Quelques catéchistes ont arrêté. Merci à Marie-Angéline, qui a œuvré pendant plusieurs années en préparant les enfants à la communion et à Tiphaine qui avait pris en charge l'éveil à la foi. Denise a achevé son temps de responsabilité, nous la remercions pour tout ce qu'elle a apporté à

notre communauté. Elle est toujours présente et active dans notre église. Marie-Claire Rouillé a pris le relais.

La paroisse est au service des habitants de la commune à travers leurs événements : baptême, mariage et obsèques. La messe est toujours assurée le 2e samedi du mois et le 5e si le mois en comprend un.

Temps forts dans notre église

- **Dimanche soir 14 août : prière et procession à la Grotte**
- **Dimanche 18 septembre à 10h30 : fête de la Grotte**

La communauté paroissiale

Le Basket Club du Linon

Nous sommes heureux d'avoir pu reprendre notre activité à 100% après ces années Covid. Le bureau a été renouvelé, et avec cette belle équipe dynamique nous pouvons relancer le club avec différents événements tout au long de l'année. Le traditionnel repas du club se tiendra à Pleugueneuc le 25 mars 2023.

Cette saison, le BCL compte une équipe babys, 2 équipes U9, 2 équipes U11, 2 équipes U13, 2 équipes U15, 2 équipes seniors masculines et une équipe loisirs soit 12 équipes, 3 de plus que l'an passé. Nous avons également retrouvé la salle de Meillac après les travaux de rénovation. Merci à la municipalité pour la mise à disposition de cette belle infrastructure dédiée à la pratique du basket.

Nous sommes fiers de pouvoir compter sur des nouveaux bénévoles motivés et investis notamment nos U13-U15 qui s'engagent sur les entraînements et coaching des plus jeunes.

Cette année 3 membres du club, Malo, Amandine et Emilie, s'engagent dans la formation à l'arbitrage en lien avec le Comité Basket 35, le but étant d'obtenir le diplôme d'arbitre officiel.

Merci à eux pour cet engagement indispensable au bon déroulement des rencontres qui ont lieu à domicile.

Nous sommes heureux de pouvoir compter sur de nombreux supporters lors des matchs du samedi et du dimanche.

Le bureau du BCL.

Renseignements auprès d'Amandine ERMEL au 06.68.42.53.28 ou Lambert COSMAO au 06.17.02.56.04 .



LES ACTUALITES

du sage des bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne

[SENSIBILISATION]

Des panneaux pédagogiques pour sensibiliser à la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) œuvre pour la restauration des cours d'eau de son territoire. Les travaux qu'il réalise ont pour but de préserver les milieux aquatiques, d'améliorer la qualité de l'eau et de maintenir les usages qui leur sont liés.

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation, le SBCDol a réalisé 4 panneaux pédagogiques afin d'expliquer les travaux de restauration de cours d'eau et des milieux aquatiques effectués sur 3 sites.

Installés le long de sentiers de randonnée, ces panneaux ont aussi vocation à informer/sensibiliser le public sur les fonctionnalités des sites retrouvées et à développer une conscience collective autour des enjeux de l'eau.

• 2 panneaux sur le site de Carfantin à Dol de Bretagne sur la

restauration du Guyoult et de son affluent le Pic Oiseau,

• 1 panneau proche de la déviation sud-est à Dol-de-Bretagne sur la restauration du Guyoult et la remise en fond de vallée du Tertre Bintin,

• 1 panneau dans la Forêt du Mesnil au Tronchet sur le reméandrage du Meleuc.

Selon les sites, l'agence de l'eau Loire-Bretagne a apporté une aide financière allant de 50% à 80% (avec le soutien de France Relance), le Département d'Ille-et-Vilaine de 30% et le SBCDol de 20%.



Sécheresse : gardons les bons gestes !

Malgré les dernières pluies, chacun est appelé à rester vigilant pour économiser l'eau. Pour éviter une pénurie d'eau, voici quelques recommandations pour réduire vos consommations :

Lutter contre les fuites : elles représentent 20% de la consommation d'un foyer

> surveiller sa consommation et entretenir sa robinetterie (changer régulièrement les joints, acheter du matériel robuste).

Éviter le gaspillage

- > ne pas faire tourner les lave-linges ou les lave-vaisselles à moitié vides, ne pas laisser couler l'eau en permanence pendant la toilette (en fermant le robinet pendant que l'on se lave les dents, on peut sauver plusieurs litres d'eau).
- > préférer les douches aux bains : un bain consomme cinq fois plus d'eau qu'une douche.
- > éviter le lavage des voitures à grandes eaux, un lavage représente 200 litres d'eau environ.

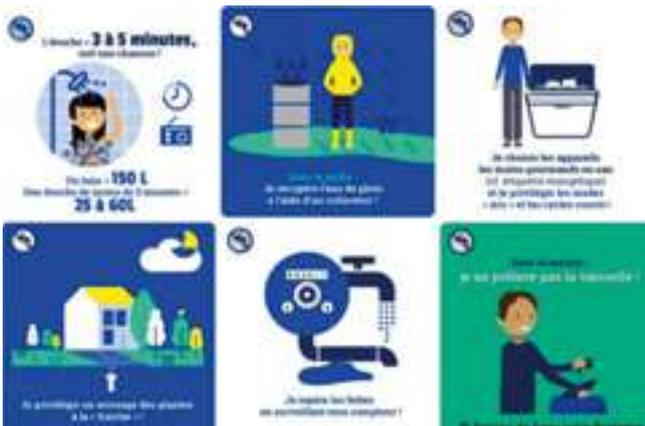
> préférer les lavages à haute pression, plus efficaces et moins consommateurs d'eau.

Réutiliser l'eau

- > l'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes.
- > en période de sécheresse, éviter de remplir les bassins pour enfants et les piscines non pourvues d'une recirculation de l'eau. Chaque fois que possible, utiliser l'eau de ces bassins pour l'arrosage des plantes.

Dans le jardin

- > un binage équivaut à deux arrosages.
- > le paillage protège du froid, mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol.
- > arroser tard le soir car l'évaporation sera réduite.
- > utiliser des techniques économes comme le goutte-à-goutte, des tuyaux suintants ou des systèmes d'arrosage programmés.
- > recueillir l'eau de pluie au bas des gouttières.
- > tenir compte de la pluie prévue ou tombée les jours précédents.
- > faire 2 ou 3 arrosages copieux par semaine non de petits arrosages quotidiens.



Pour suivre l'évolution de la situation

Pour connaître en temps réel les mesures de restriction ou d'interdiction applicables dans votre commune et en fonction de la ressource utilisée et des usages : <http://sigthema35.alwaysdata.net>

Déploiement de la fibre



Le déploiement à l'échelle du Pays de Saint-Malo : Point d'étape par phase

Phase 1 (2016-2020)

Tranche 1 : Sur le Pays de Saint-Malo, seules les communes de Pleine-Fougères et Saint-Georges-de-Gréhaigne sont concernées. Cette tranche représente environ 1 600 prises.

Cette première tranche est aujourd'hui terminée.

Tranche 2 : Sur le Pays de Saint-Malo, cela représente environ 20 000 prises avec :

- 3 583 prises pour la Communauté de Communes de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel
- 15 062 prises pour la Communauté de Communes de la Côte d'Émeraude
- 2 161 prises pour la Communauté de Communes Bretagne Romantique

Cette tranche est en cours de travaux.

Phase 2 (2019-2023)

Sur le Pays de St Malo cela représente environ 15 500 prises avec :

- 5 512 prises pour la Communauté de Communes de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel,

- 3 429 prises pour la Communauté de Communes de la Côte d'Émeraude,

- 6 492 prises pour la Communauté de Communes Bretagne Romantique.

Le marché a été remporté par Bouygues Energies et Services et sa filiale Axione en mai 2019.

Concernant le découpage de la phase 2 (Cf. carte p 2), il convient de rappeler qu'afin d'accélérer le processus de déploiement le maître d'Ouvrage (Mégalis) a volontairement laissé au groupement le choix dans la planification du démarrage des études.

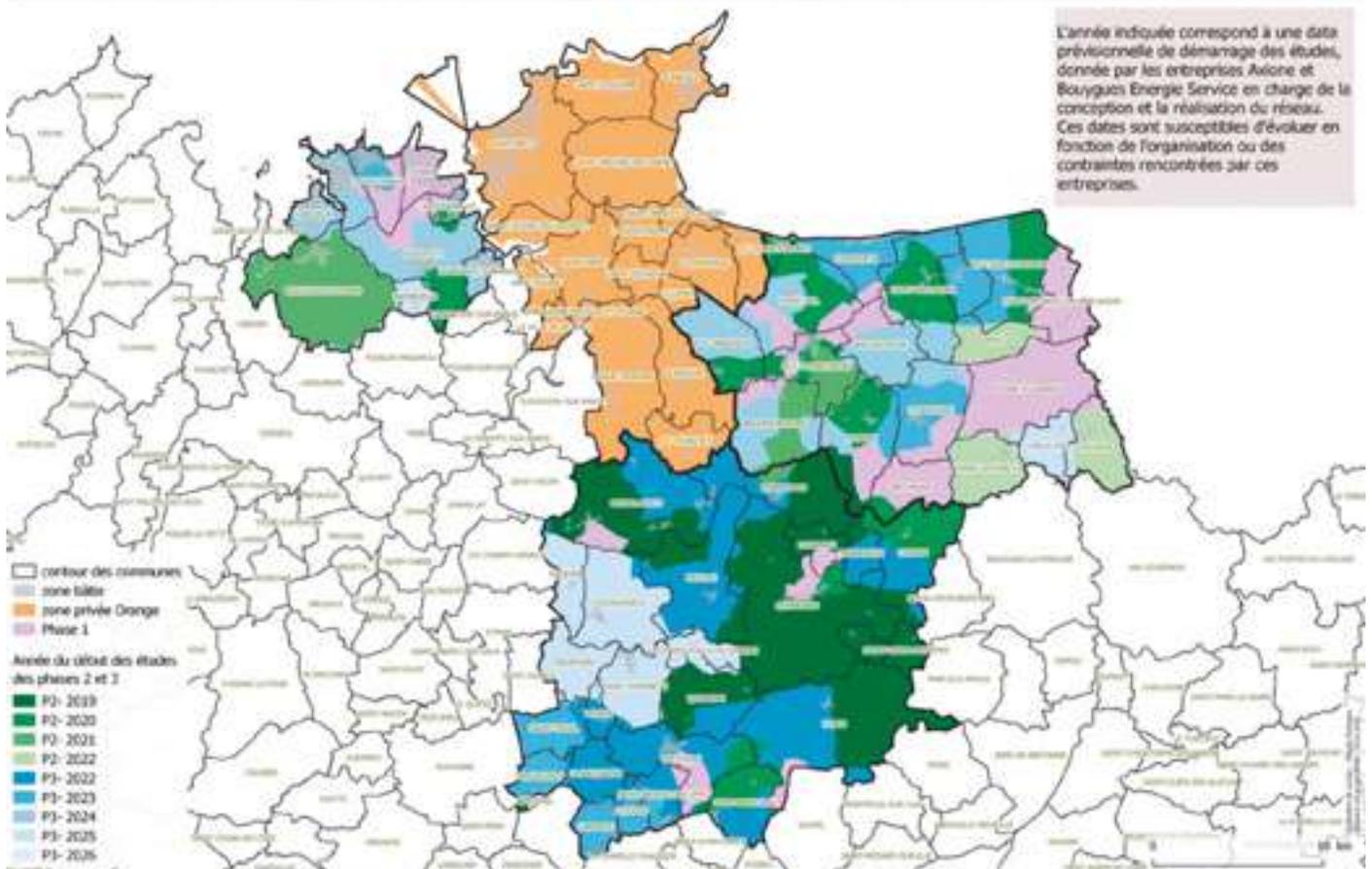
Cette seconde phase est en cours de finalisation

Phases 3 (2023-2026)

Sur le pays de St Malo, cela représente environ 28 000 prises avec :

- 4 576 prises pour la Communauté de Communes de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel,
- 12 775 prises pour la Communauté de Communes de la Côte d'Émeraude,
- 10 391 prises pour la Communauté de Communes Bretagne Romantique.

Planning prévisionnel de démarrage des études de phases 2 et 3
Pays de Saint-Malo



Portrait

"Mais y'a quoi ?" de bon à Meillac ?



Le portrait de ce nouveau numéro de 100% Meillac est consacré à un commerce emblématique du centre de bourg, dont le succès dépasse les frontières de la commune, car depuis septembre 2011, Isabelle, plus communément appelé Zaza, vous concocte ses bons petits plats et ses délicieuses pizzas au Mais y'a quoi ?

Après avoir été salariée de nombreuses années au Relais de Tournebride, où elle avait beaucoup de responsabilités, Isabelle a décidé de lancer sa propre affaire. Habitante de Pleugueneuc mais originaire de Meillac, elle s'est mise en quête d'un local commercial dans les environs. Idéalement situé à proximité de l'église, ce commerce était déjà une pizzeria depuis 2007,



après avoir été une boucherie-épicerie de proximité, et encore avant un bar-restaurant tenu par la famille Lenoir.

L'équipe du Mais y'a quoi ? compte aujourd'hui 4 salariées ce qui permet d'assurer chaque service à au moins 2 personnes, Zaza est enfin sereine après plusieurs années compliquées en termes de gestion du personnel. Les arrêts de travail, les congés maternité sont des aléas parfois difficiles à gérer. Réussir à constituer une équipe stable, avec des employées présentes depuis plusieurs années est une source de satisfaction d'autant que cela apporte une ambiance familiale que la clientèle fidèle apprécie.

Comme la plupart des commerces, le Mais y'a quoi ? a souffert pendant la période Covid durant laquelle il a été fermé pendant 6 mois. Même à l'arrêt complet, il faut continuer à payer le personnel et les charges ce qui a été possible grâce aux aides de l'Etat et des différentes collectivités, grâce aussi à une bonne trésorerie qui lui a permis de faire face aux périodes de couvre-feux et d'horaires de fermeture imposés. Si aujourd'hui Zaza estime très bien travailler, elle sait que la restauration est un secteur sensible, qui s'inscrit comme superflu dans le budget de ses clients. C'est ce que l'on sacrifie en premier quand les fins de mois sont difficiles et en cette période troublée, où l'inflation inquiète, on ne peut être jamais sûr de rien.



D'autant que les habitudes semblent avoir changé durablement depuis la crise sanitaire, les ouvriers mangent plus souvent « à la gamelle ». Tous ne sont pas revenus et même si Meillac compte un nombre important d'artisans, Isabelle déplore une réglementation qui leur interdit de déclarer les repas à moins de 5 km de leur siège social. C'est ainsi qu'elle voit les ouvriers meillacois aller manger à Combourg ou dans les environs alors qu'ils préféreraient venir chez elle et profiter des produits frais et du "fait maison" qui sont son crédo. Une cuisine traditionnelle de qualité, des menus variés et de la bonne

viande grillée c'est ce que recherchent les gens, ils appellent expressément pour réserver la petite table devant la cheminée et profiter en plus de la douce chaleur du foyer.

Il est donc fréquent que les 35 places que compte le restaurant soient toutes occupées et que 2 services soient proposés en semaine à 12h et à 14h. Le menu à 13€ comprend 3 entrées, 2 plats et 2 desserts au choix ainsi qu'un ¼ de vin rouge et du fromage. La terrasse est également très appréciée l'été et permet de passer à une capacité de 60 couverts pour profiter des longues soirées en toute convivialité. Cependant Zaza, même si elle est consciente des problématiques d'économie d'énergie, se demande si l'éclairage public ne pourrait pas être maintenu pour les commerces qui en ont besoin ? Les mythiques moules/frites estivales se dégustent jusque tard en soirée et viennent juste de céder la place au fameux burger maison qui s'apprécie aussi bien sur place qu'à emporter.



Alors que vous soyez d'humeur Torride, Enervée, Exotique, Normande ou Bretonne, vous trouverez toujours au Mais y'a quoi ?, une pizza ou un plat qui saura combler votre appétit et ravir vos papilles !



État Civil du 14/11/2021 au 29/10/2022

Naissances

MORTIER Kalya, née le 26 Novembre 2021
BOCHER Nélío, né le 02 Janvier
DRAGON Léon, né le 26 Janvier
LEPAGE Azéline, née le 21 Février
LE DAIN VALLEZ Luna, née le 24 février
BRETON DANÉY Aëlig né le 8 avril
RUDERS Aaron, né le 14 Avril
BOISSIERE PICAUT Nyna, née le 07 Mai
VAN HOOYDONCK Mathilde, née le 15 Juillet
LESONGEUR Joyce, née le 1er Août
SANGUY Eliott, né le 15 Août
PRUNAUX Paul, né le 11 Août
SANTAROSSA Nino, né le 02 Septembre
HAREL Maxine, née le 04 Septembre
GUILLEMER Léandre, né le 13 Septembre
FACCHETTI BOZEC Harry, né le 16 Septembre
CARRÉ Edenn, née le 15 Octobre
AUDUREAU Julia, née le 29 Octobre

Mariages

NOYALET Régis et JACQUETTE Nathalie, le 04 Juin
BETOUX Lucas et ROUAULT Océane, le 04 Juin
DUMAS Lilian et DULUC Apolline, le 18 Juin
CAZENEUVE Daniel et COLNÉ Nathalie, le 06 Juillet
GUISGAND Maurice et LEJEUNE Christiane, le 23 Juillet
QUENOILLERE Nicolas et CLOLUS Marie, le 17 Septembre
MENJAUD Stéphane et LENOIR DE LA COCHETIÈRE Anne-Laure, le 17 Septembre

Décès

HARAND Bernard, décédé le 26 Novembre 2021
JULIEN Gérard, décédé le 21 Décembre 2021
LAFOND Maria Epouse DRAGON, décédée le 1^{er} Janvier
ROGER André, décédé le 23 Janvier
DURAND Marie Epouse DORIOZ, décédée le 04 Février
DIBON Micheline, décédée le 05 Février
DEMAY Jérôme, décédé le 23 Mars
JUHEL Jean, décédé le 29 Mars
COQUILLET Marie-France Epouse LOHIER, décédée le 22 Avril
CORVAISIER Léon, décédé le 18 Mai
GASNIER Bruno, décédé le 31 Mai
TRANCHEVENT Janine Veuve PINAULT, décédée le 13 Juin
CORVAISIER Joseph, décédé le 02 Juillet

